

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conciliation entre justice sociale et transition écologique Question écrite n° 15428

Texte de la question

M. Patrice Anato interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la conciliation entre écologie et justice sociale. Depuis plusieurs semaines, un mouvement inédit et citoyen, les « gilets jaunes », est au cœur de l'actualité politique française. Parmi leurs revendications initiales, se trouvait la suppression de certaines taxes liées à la fiscalité écologique, notamment sur le carburant. La fiscalité écologique française est loin d'être la plus élevée d'Europe mais elle est parfois ressentie avec injustice et circonspection par les citoyens français. Cette double conciliation, la lutte pour l'environnement et la lutte contre les inégalités qui est à l'origine même de la titulature du ministère de la transition écologique et solidaire, est l'une des questions essentielles de la trajectoire sociétale et politique de la France. En conséquence de quoi, il lui demande de bien vouloir préciser de quelle manière le Gouvernement envisage cette question et compte sensibiliser les citoyens aux nécessités d'agir pour la planète.

Données clés

Auteur : M. Patrice Anato

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 15428 Rubrique : Développement durable

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 décembre 2018, page 12008

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)